



Le Pont des Seignes - Centre Socioculturel

44 Avenue Gambetta - BP 40051 - 17800 PONS

accueil@cspons.com - 05 46 94 08 17 – Site : www.cspons.com

Autorisation du droit à l'image et à la voix

Le Secteur enfance / jeunesse du Pont des Seignes Centre Socioculturel, dans le cadre de son travail pédagogique, utilise des photos, des vidéos et des enregistrements des enfants de l'accueil de loisirs, des ateliers (etc.) pour ses différentes publications (journal, plaquette, site Internet, réseaux sociaux...)

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite d'un responsable

L'article 9 du Code Civil précise :

« Chacun a droit au respect de sa vie privée[...]Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits [...] C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ».

S'agissant de personnes mineures, le droit à l'image et à la voix, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne, est d'application stricte. En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo, enregistrement ou vidéo.

Les œuvres et réalisations des enfants ne devront en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul le prénom est autorisé. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le document, afin de connaître votre position.

Madame, Monsieur responsable de l'enfant
..... :

autorise le Pont des Seignes Centre socioculturel à utiliser dans le cadre pédagogique (publications, site Internet, réseaux sociaux, etc.) des photos, des enregistrement et des vidéos de mon enfant prises au cours d'activités.

refuse l'utilisation des photos, enregistrements, des vidéos de mon enfant.

Fait à.....le.....

Signature :